BEES ONG

For People and Nature

bees@hotmail.fr

01 BP 2862 Porto-Novo, Bénin,

Tel: (229) 96 01 38 37 ; (229) 97 167 835

www.bees-ong.org / www.ecotourismelama.org

N°IFU : 6200902026405

CONCERTATION DES PARTIES PRENANTES DE L'APAC KOUVIZOUN



Rencontre de concertation des parties prenantes de l'aire et territoire du Patrimoine Autochtone et Communautaire (APAC) de Kouvizoun : Maximin DJONDO Directeur de BEES NGO échange avec les sages et dignitaires de Ewè et Adaplamè pour une meilleure conservation de la forêt sacrée

Ce 08 février 2023 a eu lieu à Adaplamè, Commune de Kétou une séance de concertation et d'échanges entre les responsables de BEES NGO et les communautés locales dans le cadre du renforcement des stratégies de conservation et de protection de la forêt sacrée de Kouvizoun.

Les écosystèmes forestiers jouent un rôle essentiel et bien connu grâce aux nombreux biens et services qu'ils procurent à la communauté. Malgré ces avantages très bien connus de tous, nos forêts sont soumises à de fortes pressions anthropiques en raison de la démographie accentuée et qui progressivement réduisent considérablement nos superficies forestières. C'est ce que justifie l'intervention depuis 2018 de Benin Environnent and Education Society (BEES NGO) spécialisée dans la conservation et la protection des écosystèmes forestiers et de l'environnement, autour de l'Aire et territoire du Patrimoine Autochtone et Communautaire (APAC) de Kouvizoun dans la commune de Kétou.
En effet, l'Aire et territoire du Patrimoine Autochtone et Communautaire (APAC) de Kouvizoun est une forêt sacrée communautaire qui dispose de ressources naturelles aussi bien fauniques que floristiques inestimables pour les communautés locales. C'est donc pour

contribuer à la conservation et à une gestion durable de ce patrimoine naturel que BEES ONG a mené plusieurs actions autour de cette forêt à savoir : la délimitation et la sécurisation des limites de la forêt ; installation de jardins des plantes médicinales pour limiter la pression d'exploitation des espèces de la forêt ; inscription de la forêt au registre international des Aires et territoires du Patrimoine Autochtone et Communautaire ; service de sensibilisation, de renforcement de capacité des populations riveraines et d'aménagement de la forêt.

Cependant malgré ces nombreuses actions de conservation force est de constater l'accentuation de la pression anthropique sur cette forêt à travers la destruction de la forêt au profit des agglomérations, des terres agricoles. Tout ceci justifie l'opportunité de la présente séance de sensibilisation des acteurs clés de la gestion et de la conservation de cette formation végétale. L'objectif global de la présente séance était de faire approprier aux acteurs les différentes actions envisagées pour la conservation et la valorisation du capital naturel de cette forêt.

Il a s'agit au cours de cette séance de rappeler aux participants les actions passées menées au niveau de la forêt, de présenter aux acteurs les différentes actions prévues pour une meilleure conservation et valorisation de la forêt, de discuter avec les acteurs sur la mise en place d'un accord cadre d'engagement lié à la gestion et la sécurisation foncière de la forêt et enfin de rappeler aux acteurs leurs différents rôles pour mieux conserver et valoriser de ladite forêt. Il faut noter la présence remarquable du Chef de l'Inspection Forestière de l'Ouémé-Plateau et du commissaire d'Arrondissement de Adakplamè à cette séance de sensibilisation.

A l'issue de la séance d'échange et d'explication, des résolutions ont été prises par les sages et notables pour une meilleure conservation et protection de ladite forêt. Les participants se sont dits prêts à contribuer davantage à la conservation et à la protection de ce patrimoine naturel important.

Les rapporteurs

DOSSOU Ayékotchami Jacques
FANGNIKOUE Pédagor